

HUBERDEAU



PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ D'HUBERDEAU
MRC DES LAURENTIDES

A la session extraordinaire du Conseil de la Municipalité d'Huberdeau tenue le 24^e jour du mois d'avril 2018 à 18h30 au 101, rue du Pont, Huberdeau. À laquelle est présente Madame Évelyne Charbonneau, mairesse et les conseillers (ères) Messieurs et Mesdames: Louis Laurier, Donald Richard, et Ginette Sheehy.

Monsieur Jean-François Perrier, est absent, absence motivée (vacances).

Tous formants quorum sous la présidence de Mme Évelyne Charbonneau, mairesse.

Mme Guylaine Maurice, directrice générale/secrétaire-trésorière est aussi présente.

Je soussignée, certifie que l'avis de convocation a été signifié à tous les membres du conseil présent sur le territoire de la municipalité d'Huberdeau, de la tenue de cette session à l'intérieur des délais prévus à la loi.

Guylaine Maurice,
Directrice générale/secrétaire-trésorière.

OUVERTURE DE LA SESSION

Madame Évelyne Charbonneau, mairesse, constate le quorum à 18h30, déclare la séance ouverte et soumet l'ordre du jour aux membres du conseil.

ORDRE DU JOUR

- 1- Adoption de l'ordre du jour.
- 2- Vente du camion 10 roues Freightliner 2008.
- 3- Période de questions.
- 4- Levée de l'assemblée.

RÉSOLUTION 102-18 **ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Il est proposé par Madame la conseillère Ginette Sheehy et résolu.

Que l'ordre du jour soit adopté tel que présenté.

Adoptée à l'unanimité des conseillers (ères).

Monsieur Dean Brisson, conseiller se joint à la séance il est 18h38.
Madame Sophie Chamberland, conseillère se joint à la séance il est 18h39.

RÉSOLUTION 103-18
VENTE DU CAMION 10 ROUES FREIGHTLINER 2008

ATTENDU QUE lors de la séance du conseil du 10 avril 2018 le conseil a décidé de ne pas procéder à la réparation du camion 10 roues Freightliner 2008 suite à l'accident survenu le 8 mars dernier;

ATTENDU QUE le camion n'est plus en état de marche;

ATTENDU QUE le Garage François Thouin inc. qui a procédé à l'évaluation du camion nous propose la somme de 14 000\$ pour notre unité accidentée en incluant l'équipement à neige;

ATTENDU QUE si cette offre est acceptée les frais de vérification de 2 948.38\$ ainsi que les frais de remisage de 73.50\$ par jour depuis le 21 mars seront radiés;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Monsieur le conseiller Donald Richard et résolu.

Que l'offre reçue par courriel de Monsieur Daniel Garant, pour le Garage François Thouin inc., en date du 18 avril 2018 au montant de 14 000\$ (taxes en sus) soit acceptée;

Que Madame Guylaine Maurice, directrice générale, est autorisée à signer les documents de transfert pour la municipalité d'Huberdeau du camion Freightliner 2008 et portant le numéro d'identification suivant : IFVHC7CV68HZ35762.

Adoptée à l'unanimité des conseillers (ères).

RÉSOLUTION 104-18
LEVÉE DE LA SÉANCE

Il est proposé par Monsieur le conseiller Louis Laurier et résolu.

Que la séance soit levée, il est 18h45.

Adoptée à l'unanimité des conseillers (ères).

Guylaine Maurice,
Directrice générale/secrétaire-trésorière.

Je, Évelyne Charbonneau, mairesse, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

Évelyne Charbonneau,
Mairesse.